Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

3 - 1975 - II

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:26:06 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

3 - 1975 - II

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:26:06 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

BOARD OF EDITORS **CONSEIL DE REDACTION**

MANAGING EDITOR DIRECTEUR

Arnaldo Mauri
(Università di Milano)

Francesco Arcucci (Università di Parma), Sergio Bortolani (Università di Urbino), Paolo Mottura (Università di Parma), Roberto Ruozi (Università « L. Bocconi »)

ASSISTANT EDITOR ASSISTANT DE REDACTION

Mario Masini
(Università di Genova)

Contents

SOME PROPOSALS TO AMELIORATE FARM CREDIT PLANNING IN TUNISIA: A SYNTHESIS 95

AFRICA, THE OIL CRISIS AND REFORM OF THE INTERNATIONAL MONETARY SYSTEM *by Sergio Bortolani* 99

MONEY AND CREDIT IN AFRICA 103

ITALIAN SURVEY 105

AFRICAN SURVEY 109

BOOK REVIEWS 112

Sommaire

UNE SYNTHESE SUR LA PLANIFICATION DU CREDIT AGRICOLE TUNISIEN: APPROCHE DES VOIES D'AMELIORATION 87

L'AFRIQUE, LA CRISE DU PETROLE ET LA REFORME DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL *par Sergio Bortolani* 102

MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE 103

NOUVELLES ITALIENNES 105

NOUVELLES AFRICAINES 109

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE 112

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:26:06 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin

UNE SYNTHESE SUR LA PLANIFICATION DU CREDIT AGRICOLE TUNISIEN. APPROCHE DES VOIES D'AMELIORATION (*)

La planification du crédit agricole faisant partie du système de planification générale et plus particulièrement de celui de l'agriculture, on articulera cette synthèse autour des quatre phases classiques de son processus: analyse de la situation, élaboration des objectifs, évaluation des moyens, suivi et contrôle de l'exécution.
Pour chacune de ces phases, on précisera le rôle des principaux acteurs intervenant dans le système du crédit agricole au niveau national et régional en insistant sur le renforcement nécessaire des structures de coordination.

1. Analyse de la situation « Crédit-Agriculture »

Au départ de toute programmation il convient de fixer au moyen d'indicateurs d'état la situation de base. Dans le cas de la programmation du crédit agricole, celle-ci comporte deux volets: celle de l'agriculture et celle du crédit.
La première repose sur la connaissance statistique à un niveau relativement décontracté (délégation sans doute) des principaux indicateurs de l'agriculture: nombre d'exploitants par classe de taille, principales cultures pratiquées par ces derniers. La relative ancienneté du dernier recensement de l'Agriculture 1961-1962 rend de plus en plus nécessaire une actualisation de ces données. L'évolution des structures et des productions sont à l'heure actuelle trop souvent estimées et il ne pourra y avoir de correcte programmation du crédit sans une connaissance des productions et de leur localisation: les politiques de produits, de bénéficiaires et de régions en seront tributaires.
La connaissance de cette première série d'indicateurs de la structure de la production devrait alors permettre de lui confronter la structure actuelle du

(*) On présente dans cet article un certain nombre d'observations sur les améliorations envisageables dans le cadre de la planification du crédit agricole en Tunisie. Ces observations font partie d'une étude plus large sur le « Système du crédit agricole tunisien » qui s'insère dans un programme général de recherches sur le crédit agricole dans les pays en voie de développement qu'ont entrepris conjointement la F.A.O. et la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde. La mission pour cette étude, qui s'est déroulée en 1974 sous la direction de M. Patrice Henry, était composée de trois experts, MM. LEFORT, NESCI et NEVEU. Il est naturellement nécessaire d'insister sur le fait que l'équipe FAO/CARIPLO ne suggère ici qu'un certain nombre de thèmes susceptibles d'aider à la réflexion actuellement entreprise en Tunisie sur ce sujet.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

crédit selon les termes, les canaux de distribution (1) et de mettre ainsi au point des indicateurs synthétiques: a) de diffusion du crédit selon les types d'exploitants: par exemple, pourcentage d'exploitations de tel type bénéficiant de crédit à court, moyen et long terme (par région) colonne de droite du tableau 1; b) de répartition par spéculation des crédits: par exemple, pourcentage de la superficie céréalière financée par crédit de campagne (par type d'exploitants et par région) lignes du tableau 1.

La collecte et la mise en forme de ces informations pourraient être organisées au niveau d'un échelon décentralisé (gouvernorat) si une structure de coordination regroupant les organismes bancaires, les responsables du Ministère de l'Agriculture, les représentants locaux des offices et des projets intervenant dans la zone, était mise en place.

Cette structure régionale de coordination des actions de crédit ne pourra être que rattachée à la structure administrative régionale du Ministère de l'Agriculture existante: les Commissariats Régionaux du Développement Agricole (C.R.D.A.). Il sera sans doute nécessaire pour renforcer cet échelon: a) d'affirmer la responsabilité régionale des C.R.D.A. sur tous les services extérieurs du Ministère de l'Agriculture, des directions régionales, des offices et des projets intervenant sur sa zone; b) de mettre progressivement en place des circuits de collecte de l'information permettant d'arriver à un système cohérent d'analyse régionale.

A cet effet des améliorations devraient être apportées par la prise en compte de systèmes de production agricole et des particularités des systèmes régionaux.

A - Au niveau de l'exploitation, une analyse par culture (et un crédit par culture) risque de ne pas prendre en compte la spécificité de l'activité agricole qui est de pratiquer un système de production associant selon une combinaison définie, différentes spéculations utilisant des techniques liées aux niveaux des facteurs de production (terre, eau, capital main-d'oeuvre de l'exploitation). La compréhension et la prévision des comportements des exploitants vis-à-vis de toute mesure de politique agricole et du crédit en particulier demanderaient que soient pris en compte ces systèmes de « production-types ». Peut-être serait-il nécessaire après un effort de typologie de mettre au point un panel d'exploita-

(1) Il serait sans doute opportun d'adopter une décontraction des crédits par terme selon les principaux canaux de distribution: Organismes bancaires (B.N.T., C.L.C.M,. autres banques); Offices de commercialisation (O.M.V.V.M., O.N.C., O.N.H.); Projets (FAO, SIDA, PAM, etc.).

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

TABLEAU 1 - Situation « CREDIT-AGRICULTURE »

Région	Gouvernorats ou autres niveaux	Secteurs	Céréales (rubriques) (1.....à.....13)	Cult. Indust.	Cult. Fourragères	Maraîchage	Plantation	Elevage	Pêche	Forêts	TOTAL
NORD	Bizerte	- secteur étatique - secteur para étatique - secteur privé - petites exploit. - moyennes exploit. - grandes exploit.									
		Total Gouvernorats									
	TOTAL NORD	- secteur étatique - secteur para étatique - secteur privé - petites exploit. - moyennes exploit. - grandes exploit.									
CENTRE ET SUD											
	TOTAL CENTRE ET SUD	- secteur étatique - secteur para étatique - secteur privé - petites exploit. - moyennes exploit. - grandes exploit.									
TOTAL TUNISIE											

(1) = Superficie.
(2) = Nombre de producteurs.
(3) = Crédit court terme montant.
(4) = Crédit court terme nbre de prêts.
(5) = Crédit court terme ha financé.
(6) = Crédit moyen et long terme montant.
(7) = Crédit moyen et long terme de prêts.
(8) = (3/1) Crédit court terme moyen/ha.
(9) = (5/1) % superficie financée.
(10) = (4/2) % producteurs ayant bénéficié crédit campagne.
(11) = (7/2) % producteurs ayant bénéficié de crédit M et LT.
(12) = [(3+6)/1] Crédit court moyen et long terme/ha.
(13) = [(3+6)/2] Crédit court moyen et long terme/producteur.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

tions qui servirait d'échantillon de référence pour, d'une part approfondir les analyses de base (coûts de production intégrant les prix régionaux des intrants et des produits agricoles) et d'autre part tester les différentes mesures de politique agricole envisagées.

B - Au niveau du système régional un certain nombre de cohérences des différentes actions projetées doivent être observées; aussi tout investissement dans une région devra être étudié par le C.R.D.A. (la connaissance de tous les investissements régionaux est indispensable pour effectuer une analyse du financement régional et du rôle du crédit dans ce dernier): a) l'étude des potentialités agricoles effectuée en Tunisie a permis de préciser les associations de cultures et les aires de localisation de ces dernières en fonction des différentes données écologiques. Ce cadre doit pouvoir servir d'orientation générale aux investissements agricoles et permettre d'éviter certaines erreurs agronomiques (plantations d'espèces arbustives ne convenant pas au climat local); b) une attention particulière devra aussi être portée sur le plan technique au bilan ressources-emplois de l'eau (danger de surexploitation des nappes phréatiques par un développement incontrôlé des pompages privés, financés parfois par le crédit) et au bilan ressources-emplois fourrages (le croît du cheptel, et les aides financières consenties pour ce dernier par les différents organismes, ne peut que suivre l'augmentation des disponibilités fourragères).

C - Enfin comme cela a été indiqué dans le présent rapport, l'efficience du crédit agricole dépendra aussi d'un certain nombre de facteurs dont le degré d'encadrement de la production agricole et le degré d'organisation de l'approvisionnement des consommations intermédiaires et de l'écoulement de la production. Des indicateurs « d'état » de ces facteurs devront faire partie de l'analyse de la situation régionale.

Un rapport « Crédit-Agriculture » par région contenant le tableau d'état de la situation, les éléments sur les exploitations agricoles, l'état du système régional et les premières estimations des demandes de crédit pour le prochain plan devrait être envoyé au comité consultatif du crédit au niveau central.

Ce dernier pourrait alors établir un rapport de synthèse sur la situation du crédit régionalisé comportant un tableau d'ensemble, les résultats du panel d'exploitation et les premières évaluations de demandes de crédit régionalisées.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

2. L'élaboration des objectifs

La définition d'une politique de crédit agricole dépendra des principales options retenues pour le développement du secteur agricole.

Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur l'amélioration des méthodes de programmation du secteur agricole (1) dont dépendra étroitement l'efficience d'une programmation du crédit. On n'abordera donc que les éléments constitutifs d'une politique de crédit. Trois observations générales doivent être faites à ce sujet.

La commission nationale qui aurait pour charge d'établir les grandes lignes du crédit agricole tunisien devrait être obligatoirement composée par les représentants des trois groupes d'acteurs intervenant dans le processus du crédit: les organismes bancaires (Banque Centrale Tunisienne, Banque Nationale Tunisienne, mais aussi les autres banques publiques et privées), les organismes de la planification au Ministère du Plan, Division de l'Agriculture (B.P.D.A. et C.C.C.E.A.), les Offices Territoriaux et Spécialisés et les grands projets (PAM, FAO-SIDA, etc.).

Un dialogue devra s'instaurer entre la commission nationale et les commissions régionales présidées par le C.R.D.A. dont la composition sera identique, mais à un niveau local, à celle de la commission nationale.

Sur la base des rapports régionaux « Crédit-Agriculture » et du rapport de synthèse, les travaux des commissions devraient améliorer la programmation actuelle du crédit en définissant des politiques sélectives de crédit selon le terme (CT, MT, LT) par types d'agriculteurs (secteur étatique, secteur privé compétitif, secteur privé de subsistance) par produits (élevage, plantation, etc.) et ceci par région; en fonction des objectifs du plan agricole à la fin de cette phase chaque région devrait disposer d'un tableau des objectifs quantifiés de l'octroi des crédits: 1) accroître la production de telle ou telle spéculation de tant de % par l'utilisation d'un crédit de campagne permettant l'introduction de nouvelles variétés de semences ou l'utilisation accrue d'engrais et d'insecticides; 2) augmenter de x % le cheptel de telle zone (ou les ressources fourragères existant) au moyen de tant de prêts MT destinés aux petits

(1) Sujet de préoccupation du Bureau du Plan et du Développement Agricole du Ministère de l'Agriculture qui entreprend actuellement à la fois une rationalisation du système d'information agricole et l'élaboration d'outils de cohérence des prévisions par sous-secteurs agricoles et par régions.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

agriculteurs; 3) développer les plantations de telle espèce (nombre d'hectares) en incitant les agriculteurs de telle catégorie par des prêts LT (volume fixé); 4) etc.
Les évaluations de l'incitation du crédit à développer la production agricole s'appuieront d'abord sur les études micro-économiques effectuées auprès de l'échantillon d'exploitations de référence et sur les résultats des projets antérieurs. Elles seront progressivement ajustées au fur et à mesure du déroulement de l'exécution du plan (phase IV).
Enfin une politique du développement du crédit à l'agriculture pose le problème de l'origine des ressources nécessaires à son extension. Si lors de l'élaboration du IVe Plan des indications ont été données: a) pour le crédit court terme sur le volume des prêts que les organismes bancaires devraient globalement accorder sur fonds propres, l'origine des ressources du crédit court terme distribué par les offices n'est pas clairement précisé; b) pour le crédit à moyen et long terme, l'Etat, sur fonds budgétaires, interviendra sans doute pour plus de 70% du volume total prévu mais les banques tunisiennes devraient être appelées à prendre progressivement le relais de l'Etat dans le financement de projets à moyen et long terme véritables.
Une véritable programmation financière devrait donc définir les différents moyens (politique de guichet, taux créditeurs, livrets d'épargne, ratio d'effets à moyen et long terme agricoles etc.) par lesquels les banques pourraient à la fois collecter l'épargne rurale selon les différents termes et en conséquence évaluer leur capacité à intervenir dans le financement national mais aussi régional de l'agriculture.

3. Evaluation des moyens

La définition d'une politique de structure des crédits serait sans doute le moyen principal sur lequel une réflexion devra être faite pour atteindre les objectifs sélectifs adoptés dans la phase II, si l'on veut enrayer en effet certaines inégalités d'accès au crédit, selon la classe de taille des exploitations et selon les régions.
Au cours de l'élaboration du IVe Plan un certain nombre de propositions ont été faites et des options ont été prises dans le sens d'une participation plus grande des offices dans la distribution du crédit et d'une décentralisation croissante des procédures bancaires. On les commentera brièvement au regard de l'évaluation du système actuel.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Les caractéristiques du crédit court terme sont sans doute à l'heure actuelle: de ne représenter qu'une part trop faible de la production finale pour avoir un réel impact sur cette dernière; de n'être pas suffisamment diversifié selon les spéculations; de toucher un pourcentage fortement décroissant d'agriculteurs selon la taille de leur exploitation; d'être très inégalement réparti selon la région (10% des crédits de campagne pour le centre sud); d'avoir été remboursé à des taux très faibles lorsqu'il a été distribué par des offices de production.

Le IVe Plan prévoit que le volume des crédits court terme distribués par les organismes bancaires se stabilisera et que l'accroissement devra provenir de l'activité des offices spécialisés.

Il nous semblerait préjudiciable au développement du secteur agricole de ne pas chercher à mieux exploiter le réseau bancaire tunisien. En effet, si l'on se réfère à la structure foncière tunisienne, la clientèle potentielle de la B.N.T. représente un pourcentage élevé de la superficie agricole et donc peut jouer un rôle très important dans l'intensification de la production nationale. Des objectifs d'extension du crédit court terme B.N.T. devraient donc être retenus selon les régions et par produits.

Il serait sans doute opportun d'utiliser les modèles du crédit dans une optique à la fois de diversification des spéculations financières (taux d'intérêt variables liés à des contrats de production, quotas indicatifs par spécialisations et par agences, taux de réescompte variable par spéculation) et d'élargissement géographique de l'aire d'influence bancaire (zones centre et sud, mesures d'incitation d'ouverture d'agences B.N.T. ou réactivisation des banques régionales sur place, Banque du sud).

Il en est de même des activités des C.L.C.M. qu'une politique nécessaire d'assainissement financier doit maintenir mais non supprimer, les mêmes modalités de diversification géographique et par spéculation devraient aussi leur être étendues.

Les propositions de création d'un fonds d'aménagement financier (destiné à aménager le remboursement des crédits court terme après une mauvaise récolte due aux fluctuations climatologiques cycliques) et d'un fonds de calamité (dont les ressources d'origine étatique prendraient en charge les impayés dus aux accidents exceptionnels, inondation, grande sécheresse) sont certainement des facteurs positifs pour encourager les banques à étendre leurs activités et devraient être mis en place.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

L'extension des crédits supervisés par les offices est par ailleurs nécessaire pour atteindre les exploitants agricoles qui, d'une part, n'auraient pas accès aux banques, et, d'autre part, doivent être conseillés pour accroître leur production en utilisant de nouvelles techniques: en cela le choix tunisien est sûrement favorable au développement agricole. Les remarques contenues dans le rapport d'évaluation conduisent à insister sur la nécessité d'une coordination aux niveaux centraux et régionaux de l'action de ces offices en ce qui concerne la programmation commune des intrants (semences, engrais, pesticides), l'harmonisation des programmes de vulgarisation technique, compte tenu des systèmes de production régionaux et la mise au point de contrats de production.

Si les moyens matériels sont effectivement mobilisés (intrants, encadrement) pour garantir l'accroissement de la production, il faut que l'office détienne le pouvoir de se faire rembourser de ses avances en espèces ou en nature. Il importe donc de préciser les conditions d'écoulement de la production (vente à l'office ou nantissement) dans un contrat de production qui garantisse le remboursement intégral des prêts en année normale, condition indispensable pour progressivement encourager le système bancaire tunisien à coopérer sur ses fonds propres à cette forme de crédit.

Au niveau du crédit à moyen et long terme, il est prévu de décentraliser au niveau du gouvernement les procédures d'octroi des prêts inférieurs à un certain seuil; une commission régionale devrait être créée rassemblant les principaux intervenants dans le mécanisme du crédit.

Si le schéma que nous avons indiqué pour les deux premières phases était appliqué, cette structure de coordination disposerait d'un état de la situation « crédit-agriculture » et d'un tableau « objectifs-moyens régionaux » et devrait donc effectuer les choix les plus rationnels en fonction du plan national régionalisé.

Cette option de décentralisation du crédit se concrétisera d'autant plus qu'une structure régionale pourra coordonner l'action des divers intervenants dans le mécanisme du crédit à court, moyen et long terme, en se basant sur un système d'information régional et une structure d'objectifs régionaux cohérents.

4. Suivi et contrôle de l'exécution du programme du crédit

Cette dernière phase est celle de la gestion du programme de crédit, du contrôle des réalisations des différents volumes de crédit par terme, par

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

spéculation, par bénéficiaire (écarts par rapport aux prévisions) et de l'efficacité de cette variable de politique agricole sur les objectifs de croissance globale de la production, de la croissance sous-sectorielle, de la répartition par région et types d'agriculteurs de ces deux derniers. Il s'agit de mettre progressivement en place des tableaux de bord « crédit-agriculture » en associant tous les responsables de l'action.

Un choix devra être fait sur les indicateurs cernant le mieux le mécanisme du crédit (demandes acceptées/demandes présentées par spéculation, par type de bénéficiaire, par période, temps de déblocage, montant moyen des prêts, etc.). Des méthodes d'évaluation de l'impact de ces crédits devront être élaborées en liaison avec les responsables de la production agricole, en tenant compte des structures d'organisation existantes et des informations disponibles aux différentes dates (indicateurs d'impact).

La constatation des écarts entre réalisations, impacts et prévisions devra conduire à la définition des actions à entreprendre et à la révision éventuelle des programmes sélectifs de crédit.

Sans doute sur un plan pratique, serait-il opportun d'entreprendre plusieurs expériences tests avant d'arriver à la structure définitive de ces tableaux de bord régionaux que la commission nationale synthétiserait dans un tableau de bord national régionalisé.

SOME PROPOSALS TO AMELIORATE FARM CREDIT PLANNING IN TUNISIA: A SYNTHESIS

SUMMARY

The synthesis develops along the classical lines of planning schemes: situation analysis, goals formulation, ways and means evaluation, project execution and control. Attention is focused on the problems of how to decentralise collection and how to analyse data, credit intervention and control, and, on the other hand, on the need for co-ordinating structures within each planning phase and among different institutions (financial institutions, Ministry of Agriculture agencies, other institutions) at local, regional and central levels. The need to integrate farm credit policies with general economic plans, and particularly with those meant for the agricultural sector is moreover emphasized, to be implemented both when sketching the project and when checking the results, which are thus evaluated in financial as well as in real terms.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

SCHEMA GENERAL DE LA PLANIFICATION DU CREDIT

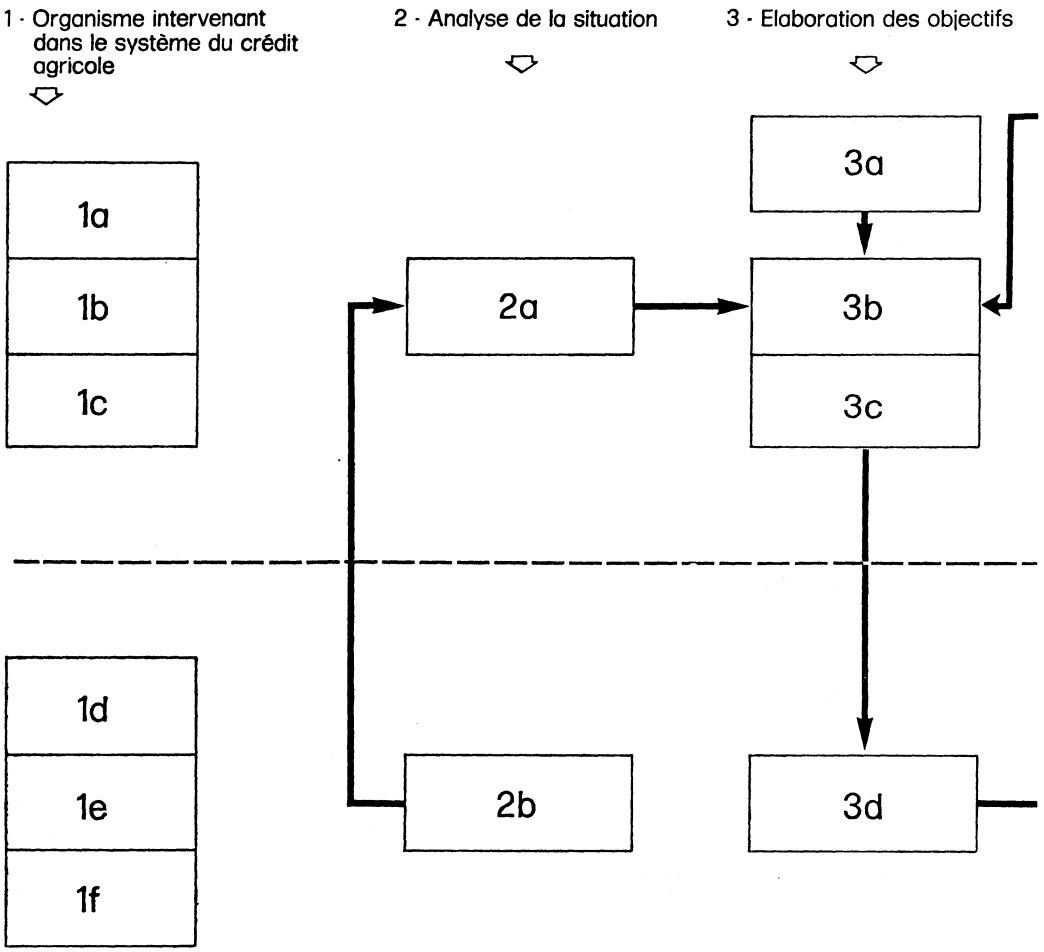

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

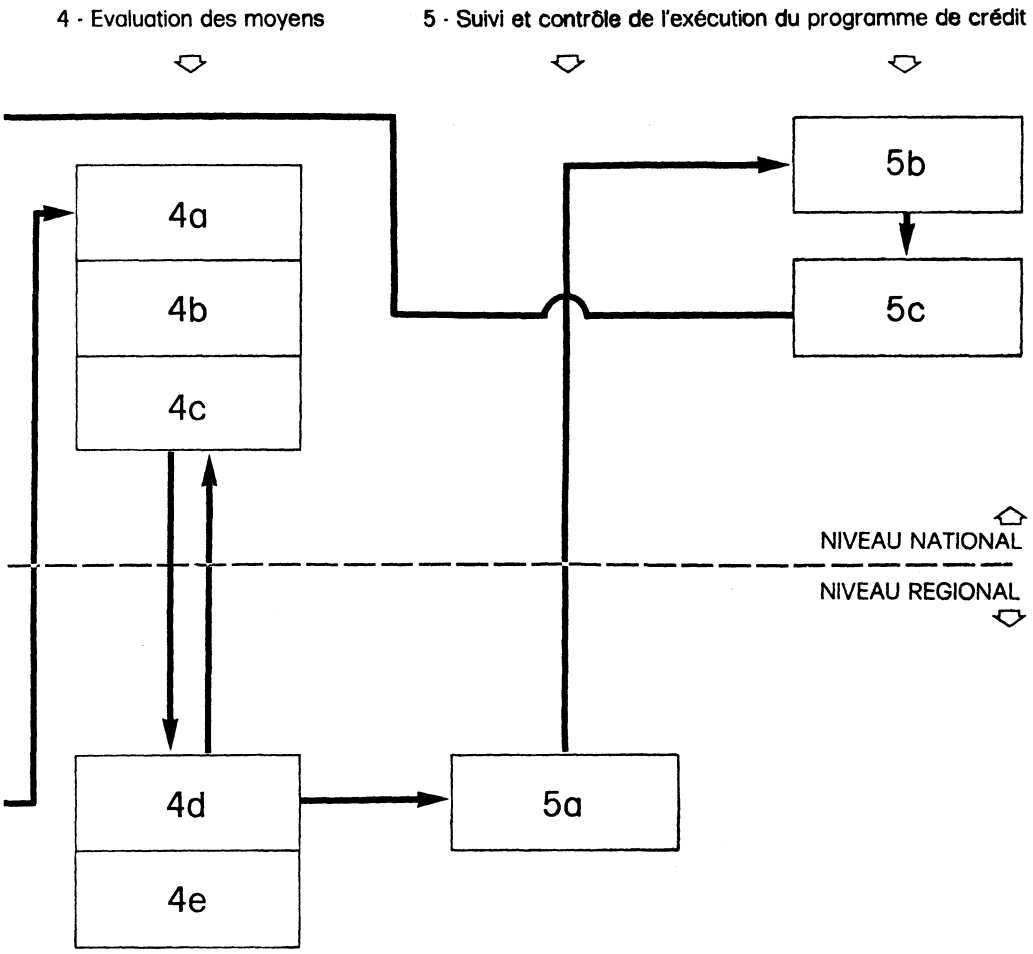

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

SCHEMA GENERAL DE LA PLANIFICATION DU CREDIT (légende)

1a. Ministère du Plan - Ministère de l'Agriculture (B.P.D.A.) - C.G.C.E.A.
1b. B.C.T. - B.N.T.: crédit agricole, P.L.C.M. - Autres banques.
1c. Principaux offices et grands projets (sièges).
1d. C.R.D.A.
1e. Agences B.N.T. - C.L.C.M. - Autres agences bancaires.
1f. Antennes offices - Directions régionales - Projets.

2a. *Rapport de Synthèse* de la situation crédit agricole: tableau d'ensemble, exploitation de références, les systèmes régionaux - *Premières orientations du crédit régionalisé.*
2b. Etablissement du rapport de situation « Crédit-Agriculture »: Tableau « *état* », exploitation de référence, système régional - Premières orientations du crédit régional pour le Plan.

3a. Définition des objectifs globaux du Plan (production, investissement, financement); définition des objectifs du secteur agricole (production, investissement, financement); définition des objectifs par sous secteur agricole (production, investissement, financement).
3b. Estimation de l'enveloppe des crédits court, moyen et long terme par objet et par région.
3c. Définition d'une politique des structures de distribution du crédit.
3d. Identification des groupes « cibles » d'agriculteurs devant être touchés par la politique du crédit - Mise au point du tableau « *objectif* » régional - Première évaluation des moyens régionaux.

4a. *Programme I*, Décentralisation bancaire: Personnel effectif - Formation - Règles de gestion.
4b. *Programme II*, Coordination des crédits supervisés: Programmation commune des intentions - Organisation vulgarisation (encadrement) - Mise au point contrats de production.
4c. *Programme III*, Renforcement des structures regroupant I et II.
4d. Analyse et amélioration des programmes de moyens. I Décentralisation bancaire, II Coordination crédit agricole, III Structure régionale regroupant I et II - Mise au point du *tableau objectifs* moyens.

5a. Tableau de *bord régional* Crédit-Agriculture - Indicateur de *réalisation* des prêts CT, MT, LT par objet - Premières évaluations des indicateurs d'*impact*: production, revenu, emploi.
5b. Synthèse des tableaux de bord régionaux - Tableau de bord national.
5c. Proposition de réorientation (par objet, par région, par structure) pour atteindre les objectifs du Plan.

This content downloaded from 193.204.248.149 on Tue, 20 Jan 2026 08:38:33 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms